



HAL
open science

Politique Agricole Commune 2023-2027 -Levier de transformation de l'agriculture ou rendez-vous manqué face aux défis climatique et environnementaux ?

Cécile Detang-Dessendre

► To cite this version:

Cécile Detang-Dessendre. Politique Agricole Commune 2023-2027 -Levier de transformation de l'agriculture ou rendez-vous manqué face aux défis climatique et environnementaux?. Innovations Agronomiques, 2024, 90, pp.1-3. 10.17180/ciag-2024-vol90-art01 . hal-04555760

HAL Id: hal-04555760

<https://hal.inrae.fr/hal-04555760v1>

Submitted on 23 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Politique Agricole Commune 2023-2027 – Levier de transformation de l'agriculture ou rendez-vous manqué face aux défis climatique et environnementaux ?

Cécile DETANG-DESSENDRE

¹ INRAE – Direction Scientifique Agriculture, 147, rue de l'Université, 75005 Paris, France

Correspondance : cecile.detang-dessendre@inrae.fr

Mots-clés : PAC, plan stratégique national, Green Deal

Introduction

La nouvelle mouture de la politique agricole commune (PAC) est entrée en vigueur au début de cette année 2023, après plus de 5 ans de négociation. Il est un tard pour en critiquer les intentions et espérer en infléchir la programmation et trop tôt pour en analyser les impacts. Rajoutons que les discussions pour une PAC post 2027 ne vont pas tarder à s'ouvrir... Nous vivons actuellement un moment de « pause politique » qui permet une analyse distanciée de ce que l'on peut attendre et ne pas attendre de cette mouture.

Les défis, climatiques, environnementaux économiques et sociaux que doivent relever les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires sont maintenant bien documentés : les systèmes ne sont pas durables, responsables de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre en France¹, d'une partie de l'érosion de la biodiversité, de pollutions des eaux, de l'air, de dégradations des sols et de phénomènes d'érosion²... Dans le même temps, les agriculteurs peinent en moyenne à gagner équitablement leur vie³, les inégalités territoriales ne diminuent pas et le secteur agricole et alimentaire n'attire plus les jeunes actifs, pour s'installer en tant qu'agriculteurs ou en tant que salariés, dans l'ensemble de la filière.

Face à ces constats, les dix objectifs posés par la Commission Européenne⁴ en 2018 pour encadrer les travaux sur la réforme de la PAC post 2020 ne peuvent que faire consensus : la PAC doit soutenir le développement d'une agriculture qui

- (i) Protège l'environnement (3 objectifs concernant respectivement la lutte contre le changement climatique, la préservation des paysages et de la biodiversité, et la protection des ressources naturelles telles que l'air, l'eau ou les sols) ;
- (ii) Rémunère équitablement les agriculteurs (3 objectifs économiques ciblent un revenu équitable pour les agriculteurs, la compétitivité du secteur agroalimentaire et le partage de la valeur avec une amélioration de la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire) ;
- (iii) Assure un rôle social (3 objectifs qui visent à nourrir la population de façon saine, et avec des produits de qualité, à dynamiser les zones rurales et à favoriser le renouvellement des générations).

Un dixième objectif transverse cible le soutien à la création de connaissances et d'innovations et à leur diffusion.

¹ <https://www.aefinfo.fr/assets/medias/documents/5/1/519466.pdf>

² <https://www.ofb.gouv.fr/la-biodiversite-source-de-nourriture/la-biodiversite-malade-de-certains-modes-de-production>

³ <https://hal.inrae.fr/ARINRAE-PRODANIM/hal-03515337v1emploi>

⁴ https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/cap-overview/cap-2023-27/key-policy-objectives-cap-2023-27_fr



Une question se pose alors : la déclinaison de ces objectifs en actions est-elle à la hauteur des enjeux ?

La PAC est souvent qualifiée de « politique des petits pas » pour une transformation des systèmes agricoles plus durables. Mais peut-on encore se satisfaire d'un petit pas supplémentaire au risque de rater la marche et ne pas être au rendez-vous des enjeux auxquels doivent faire face les agriculteurs et plus généralement l'ensemble des acteurs des systèmes agricoles et alimentaires ?

Ce carrefour de l'innovation agronomique aborde cette vaste question.

Jean-Christophe Bureau (AgroParisTech) ouvre la journée avec une présentation du plan stratégique national français en insistant sur son positionnement par rapport aux défis et aux enjeux définis à l'échelle de l'Union Européenne (UE), en particulier au travers du Pacte Vert pour l'UE. La présentation, basée notamment sur des travaux menés dans le cadre d'un travail réalisé pour le Parlement Européen⁵, montre que la PAC ne sera pas au rendez-vous des enjeux de ce Pacte Vert.

La seconde séquence, animée par Vincent Chatellier (INRAE) croise les 3 regards de l'économiste (Pierre Dupraz, INRAE), du sociologue (François Purseigle, ENSAT) et de l'agronome (Frédéric Perlot, Université de Lorraine) sur la question de la contribution de la PAC aux transformations de l'agriculture. Frédéric Perlot retrace les grandes évolutions des pratiques agronomiques et de leurs impacts environnementaux au cours des 50 dernières années et met en parallèle le développement de différents outils de politique pour illustrer leurs impacts limités. Pierre Dupraz questionne la nature de la PAC : est-ce une politique industrielle, sociale ou environnementale ? Sans aucun doute à caractère industrielle lors de sa mise en place en 1960 et jusqu'en 1990, Pierre Dupraz montre en quoi elle s'est transformée pour partie en politique sociale et pour partie en politique environnementale, mais sans doute de manière insuffisante. François Purseigle montre comment la PAC doit composer avec l'éclatement des agricultures européennes et à la diversification des modèles au sein même de chaque Etat membre.

Une table ronde, animée par Hervé Guyomard (INRAE), clôt la matinée. Avec la participation de Mathieu Courgeau (agriculteur et co-président du collectif « Nourrir »), Sophie Hélaïne (Head of the Unit policy performance, Direction Générale Agriculture à la commission Européenne), Christiane Lambert (agricultrice et présidente du Copa-cogeca) et Serge Lhermitte (directeur général adjoint de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) au Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Française). Ces échanges s'articulent autour de la question centrale de cette journée : la trajectoire dessinée par la PAC est-elle en phase avec les grands enjeux, mais aussi comment les chocs exogènes et en particulier la guerre en Ukraine viennent-ils perturber, interroger cette trajectoire. Les participants s'accordent sur le fait que la PAC n'a jamais été aussi verte et sur le chemin qui reste à parcourir ... Les positions sont ensuite différentes quand on aborde les voies à emprunter : jusqu'où faut-il aller dans la réduction des intrants, sur le soutien au revenu des agriculteurs ? Comment articuler la PAC et les autres politiques publiques y compris les politiques alimentaires ? Comment articuler souveraineté alimentaire et durabilité de l'agriculture ? Autant de questions abordées dans cette table ronde riche.

Quatre ateliers ouvrent les travaux de l'après-midi, chacun interrogeant une dimension de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires : la diminution du recours aux intrants et la sortie des pesticides ; la question de la transition énergétique dans la production agricole ; la sécurité alimentaire et la nécessaire transformation des régimes avec une focale sur un territoire ultra-marin, la Martinique ; et le rôle du territoire dans la gestion des bioressources, avec un focus particulier sur le rôle des programmes [Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale \(Leader\)](#).

Catherine Laroche-Durpaz conclut la journée en mettant en perspective les débats. Elle esquisse des pistes pour une PAC post 2027 contribuant plus efficacement aux objectifs du Green Deal. La

⁵ [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/IPOL_STU\(2020\)629214](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/IPOL_STU(2020)629214).




transformation des systèmes agricoles et alimentaires passe ainsi par une transformation de l'accompagnement et des soutiens à l'agriculture, mais pas uniquement. Différentes pistes sont alors évoquées : la compensation des perdants lors de la refonte des systèmes d'aides ; le soutien à la prise de risque par des agriculteurs acceptant de s'engager dans la reconception de leur système de production ; l'accompagnement des cessions-reprises-installations en agriculture, à toutes les étapes ; la mise en place de politiques alimentaires pour une transformation profonde des régimes alimentaires.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

L'auteure n'a pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

Déclaration d'intérêt

L'auteure déclare ne pas travailler, ne conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

	Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0) https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/ Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue Innovations Agronomiques et son DOI, la date de publication.
---	---